



PRÉFET DE LA NIÈVRE

Préfecture
Secrétariat général

Direction du pilotage interministériel
et des moyens

Guichet unique ICPE
Pôle enquêtes publiques
Tél : 03 86 60 71 46

N° 2012-P- 1346

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté 2009-P-2979 du 26 novembre 2009
renouvelant le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC)
de l'établissement TOTALGAZ sur la commune de GIMOUILLE.

Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 125-2, L. 515-22, R. 125-8-1 à R. 125-8-5
et D. 125-29 à D. 125-34 ;

VU le code du travail ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2005-P-3131 du 11 octobre 2005 portant création du Comité Local
d'Information et de Concertation de l'établissement TOTALGAZ situé sur la commune de
GIMOUILLE ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2009-P-2979 du 26 novembre 2009 portant renouvellement du Comité Local
d'Information et de Concertation (CLIC) de l'établissement TOTALGAZ sur la commune de
GIMOUILLE ;

VU le courriel du 20 mars 2012 de la société TOTALGAZ à GIMOUILLE informant de l'affectation de
M. Jean-Michel BAELEN au poste de chef du service Sécurité Qualité Opérationnelle en remplacement
de M. Thierry DUCLOS ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre

ARRÊTE

Article 1er :

L'article 1er de l'arrêté préfectoral 2009-P-2979 est modifié ainsi qu'il suit :

Collège exploitants

M. Jean-Michel BAELEN, représentant du département Centre et Dépôts de TOTALGAZ.
M. Fabrice GABEL, responsable d'établissement du dépôt-relais de TOTALGAZ à GIMOUILLE.

Article 2 :

Le membre nouvellement désigné siège pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 :

M. le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nevers, le - 4 SEP. 2012

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet chargé de la suppléance
du Secrétaire Général,



Jean-Marie HUFTIER